



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental

RAPPORT N° 18.23

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017
DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE
(INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET
FINANCIÈRES

Direction :

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2017
DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE
(INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)**

RAPPORT N° 18.23

Mes chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à notre Assemblée les projets de compte administratif pour l'exercice 2017 des établissements de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

I – LA POUPONNIERE PAUL MANCHON

L'activité

La Pouponnière Paul Manchon est un établissement d'urgence qui accueille des enfants âgés de quelques jours à 6 ans. Elle dispose de 84 places (36 à Asnières dont 12 pour les 3-6 ans et 48 au Plessis-Robinson).

L'accueil de nourrissons âgés de moins de 3 mois a représenté 36 % des admissions en 2017. Les placements judiciaires sont en hausse pour les 2 sites avec 82 % des accueils. Les motifs d'accueil sont principalement les troubles psychiques des parents, les carences éducatives et la précarité, les conflits de couple, la maltraitance.

L'activité réalisée en 2017 est de 25 673 journées (-1 828 journées par rapport à 2016), soit un taux d'occupation de 84 %. La baisse d'activité en 2017 s'explique notamment par le gel d'un groupe de vie pendant quelques mois.

La part des journées réalisées pour des départements extérieurs est de 21 %.

Le projet de compte administratif 2017 présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement

	Prévus	Réalisés
Dépenses	10 847 364,00 €	10 597 673,95 €
Recettes hors excédent	9 836 374,59 €	9 693 581,87 €
Déficit 2017		-904 092,08 €
Reprise excédent 2015	1 010 989,41 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BP 2019	106 897,33 €	

Le total des dépenses réalisées est de 10,6 M€, soit un taux de réalisation de 98 %.

Avec 8,69 M€, les charges de personnel représentent 82 % des dépenses de fonctionnement. Leur évolution (+ 1,5 % par rapport à 2016) s'explique principalement par les effets de l'évolution naturelle (GVT), l'application de la seconde partie de la revalorisation de la valeur du point au 1^{er} février 2017, la poursuite de la mise en œuvre progressive du protocole d'accord PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), pour l'ensemble des catégories ainsi que par les hausses des cotisations sociales en part patronale pour la retraite, la vieillesse et de la taxe transport.

Les dépenses relatives à l'exploitation courante de l'établissement s'élèvent à 860 k€. L'augmentation de 114 k€ par rapport à 2016 provient de la réévaluation des tarifs du nouveau marché d'alimentation (+ 121 k€).

Les dépenses relatives à la structure sont de 1,05 M€, soit une hausse de 3 % (revalorisation de la dotation aux amortissements, contrats de maintenance et mutualisation des heures syndicales).

Les recettes perçues se sont élevées à 9,7 M€, soit 99 % de la prévision budgétaire (hors excédent).

Les recettes liées aux frais de séjour sont de 9,5 M€ et sont décomposées comme suit :

- 7,6 M€ au titre de la dotation globale pour l'accueil des enfants des Hauts-de-Seine ;
- 1,8 M€ au titre des prix de journée facturés aux autres Départements (la capacité d'accueil de la Pouponnière a été de 20% supérieure aux demandes effectuées pour des enfants du département des Hauts-de-Seine).

L'exercice 2017 se solde donc par un déficit de la section de fonctionnement de 0,9 M€, qui est corrigé par la prise en compte du résultat cumulé au 31 décembre 2015 de 1 M€. L'excédent cumulé est donc de 0,1 M€ et sera repris au budget primitif 2019.

Section d'investissement

	Prévus	Réalisés
Dépenses	1 120 025,23 €	223 958,17 €
Recettes hors excédent	692 000,00 €	702 826,47 €
Excédent 2017		478 868,30 €
Reprise excédent 2016	428 025,23 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BS 2018		906 893,53 €

Les dépenses s'élèvent à 224 k€. Elles ont permis de financer :

- l'acquisition de matériel et outillage à hauteur de 66 k€, avec notamment deux séchoirs rotatifs industriels, un four pour la cuisine centrale et un tracteur pousseur ;
- l'acquisition de mobilier pour 20 k€ ;
- les installations générales et agencements pour 100 k€ (changement du revêtement d'une salle de jeu, création d'une salle d'attente, amélioration de l'éclairage du parking) ;
- les dépenses liées à l'entretien des bâtiments pour 14 k€ ;
- des aménagements de terrains pour 24 k€ (clôtures).

Les recettes de cette section s'établissent à 702 k€ dont :

- 648 k€ au titre de la dotation aux amortissements ;
- 52 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA ;
- 2 k€ au titre des prêts sociaux.

L'excédent de la section d'investissement pour l'exercice est de 479 k€ avant la reprise de l'excédent cumulé qui s'élève à 428 k€. L'excédent à reporter au budget supplémentaire 2018 s'établit donc à 907 k€.

II - LE CENTRE MATERNEL

L'activité

Le Centre maternel est un établissement pour femmes enceintes, mères et enfants de moins de trois ans, qui permet un accompagnement de la maternité, de la relation mère-enfant et une aide à l'insertion sociale et professionnelle des mères. Il assure des missions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement, y compris en urgence. Pour cela, les mères et leurs enfants bénéficient d'une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire, soit :

- un suivi pré et/ou post natal ;
- un suivi médical ;
- un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle (démarches administratives, projet professionnel, recherche de logement) ;
- une prise en charge des enfants au sein d'une structure d'accueil de la petite enfance intégrée (2 groupes d'enfants) afin de permettre l'insertion professionnelle des mères ;
- des activités d'animations sociale et culturelle.

Le Centre maternel dispose d'une capacité de 38 places mères et enfants, dont une chambre équipée pour une personne à mobilité réduite.

En 2017, 40 jeunes femmes ont été accueillies (11 admissions et 11 sorties enregistrées). La durée moyenne de séjour des 29 jeunes femmes présentes au 31 décembre est de 16 mois. Le taux d'activité de 2017 est de 77 %, ce qui correspond à 10 627 journées réalisées (contre 11 670 en 2016).

La diminution de l'activité entre 2016 et 2017 s'explique par l'évolution des formes d'accueil des enfants, avec la restructuration des lieux collectifs et la mise en place de cinq places d'accueil chez des assistantes maternelles.

Le projet de compte administratif 2017 présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement

	Prévus	Réalisés
Dépenses	3 549 604,00 €	3 364 310,39 €
Recettes hors excédent	3 151 152,76 €	3 131 933,86 €
Déficit 2017		-232 376,53 €
Reprise excédent 2015	398 451,24 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BP 2019	166 074,71 €	

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3,4 M€, soit un taux de réalisation de 95 %.

Les dépenses de personnel représentent 77 % du total des dépenses et sont égales à 2,6 M€, en baisse (- 1 %) par rapport à 2016. Les dépenses de gestion courante se sont élevées à 330 k€, contre 270 k€ en 2016. Les dépenses de structure sont en hausse de 3 % (430 k€) par rapport à 2016 (maintenance et mutualisation des heures syndicales).

Les recettes de cette section se sont élevées à 3,1 M€, dont 3 M€ de dotation globale au titre des frais de séjour.

L'exercice 2017 se solde par un déficit pour la section de fonctionnement de 230 k€. Ce déficit, auquel s'ajoute la prise en compte du résultat cumulé au 31 décembre 2015 (400 k€), permet d'arrêter l'excédent, qui sera repris au budget primitif 2019, à 170 M€.

Section d'investissement

	Prévus	Réalisés
Dépenses	2 014 671,10 €	170 758,31 €
Recettes hors excédent	333 000,00 €	327 016,49 €
Excédent 2017		156 258,18 €
Reprise excédent 2016	1 681 671,10 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BS 2018	1 837 929,28 €	

Les dépenses s'élèvent à 171 k€ dont :

- 3 k€ au titre de rééquipements des services ;
- 45 k€ au titre des travaux d'aménagement de vestiaires mixtes pour les cuisiniers ;
- 65 k€ au titre de la réhabilitation du réseau de distribution d'eau ;
- 26 k€ pour la mise en conformité de la chaufferie ;
- 10 k€ pour la création d'un espace tennis de table extérieur ;
- 22 k€ au titre de divers travaux, d'études et de mises en conformité.

Les recettes de cette section s'établissent à 327 k€, dont :

- 299 k€ au titre de dotations aux amortissements ;
- 26 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA ;
- 1 k€ au titre des remboursements de prêts sociaux ;
- 1 k€ pour les cautionnements reçus.

L'excédent de la section d'investissement de l'exercice 2017 s'élève à 160 k€ avant la reprise de l'excédent cumulé (1,68 M€). En conséquence, le résultat à reporter au budget supplémentaire 2018 s'établit à 1,84 M€.

III - LA CITE DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE

L'activité

La Cité de l'enfance est un foyer d'accueil d'urgence accueillant des enfants âgés de 3 à 13 ans au sein de 4 pavillons de 12 places, offrant une capacité totale de 48 places. La CDE intègre également un service de familles d'accueil relais d'urgence (FARU), privilégié pour les enfants supportant difficilement la collectivité, avec une capacité autorisée de 10 places.

La CDE gère également la Maison familiale de Noirmoutier (85) utilisée par les trois établissements départementaux principalement durant les périodes de vacances scolaires.

Le taux d'occupation en 2017 pour la CDE a été de 90 % :

- 84 % à la Cité de l'enfance au Plessis-Robinson avec un nombre de 14 698 journées réalisées. On constate une baisse d'activité, de près de 9 % : durant les premiers mois de l'année, très peu de demandes d'admissions ont été faites pour la tranche d'âge de 3 à 6 ans et des admissions difficiles ont été réalisées au pavillon 7, ralentissant l'arrivée de nouveaux enfants ;
- 119 % au FARU (Familles d'accueil relais d'urgence) avec un nombre de 4 350 journées réalisées (le taux d'occupation a été majoré par le passage du nombre d'agrèments à 13 places).

Le projet de compte administratif 2017 présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement

	Prévus	Réalisés
Dépenses	6 681 697,00 €	6 414 353,37 €
Recettes hors excédent	5 877 779,90 €	5 950 727,39 €
Déficit 2017		-463 625,98 €
Reprise excédent 2015	803 917,10 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BP 2019	340 291,12 €	

La diminution des dépenses du budget de la Cité de l'Enfance en 2017 s'explique par la fermeture des sites de Rueil (15 places) et du Pavillon Colbert au Plessis-Robinson (10 places), au 1^{er} janvier 2017.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6,4 M€.

Les dépenses de personnel représentent 5 M€ (77 % du total des dépenses), en baisse de 1 M€ par rapport à 2016. Les dépenses de gestion courante correspondent à 500 k€ (pour 1 M€ en 2016). Les dépenses de structure représentent 950 k€, en baisse de 3 % par rapport à 2016.

Les recettes s'élèvent à 5,9 M€, dont 5,8 M€ de dotation globale au titre des frais de séjour.

L'exercice 2017 se solde par un déficit pour la section de fonctionnement de 460 k€, auquel s'ajoute le résultat cumulé au 31 décembre 2015 (800 k€). L'excédent, qui sera reporté au BP 2019 en fonctionnement, est donc de 340 k€.

Section d'investissement

	Prévus	Réalisés
Dépenses	3 751 838,67 €	232 122,31 €
Recettes hors excédent	646 000,00 €	624 702,63 €
Excédent 2017		392 580,32 €
Reprise excédent 2016	3 105 838,67 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BS 2018	3 498 418,99 €	

Les dépenses 2017 s'élèvent à 232 k€. Elles ont été consacrées :

- au renouvellement de mobilier (lits, matelas, armoires...) pour les pavillons de la CDE ;
- à l'acquisition de petits et gros matériels d'électroménager et d'outillage pour la CDE et la Maison familiale de Noirmoutier ;
- à l'acquisition d'un véhicule et d'une operculeuse pour la mise en place du projet de mutualisation des cuisines avec la Pouponnière ;
- à la création d'un portail pour le passage du véhicule de livraison pour l'acheminement des repas pour la CDE ;
- à des travaux effectués à la Maison familiale de Noirmoutier (déplacement d'une salle de douche, fermeture du couloir avec création de fenêtres, remplacement des sols des chambres et déplacement d'une chambre) ;
- à la mise aux normes de l'atelier de menuiserie et de l'acoustique de l'espace accueil ;
- à l'installation d'un gazon synthétique sur le terrain multisport ;
- au remplacement des fascines dans le talus le long de la grille de la CDE.

Les recettes de cette section s'établissent à 625 k€ dont :

- 609 k€ au titre des amortissements ;
- 15 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA.

L'excédent de la section d'investissement sur l'exercice s'élève à 400 k€ avant la reprise d'un excédent cumulé de 3,11 M€. Le résultat à reporter au budget supplémentaire 2018 sera donc de 3,5 M€.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

Signé

Patrick Devedjian